VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 6 DECEMBRE 1922 — No. 2

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 1.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....10 [illegible]

ANNONCES LEGALES
1ère insertion, par ligne ......12 [illegible]
Chaque insertion subséquente 8 [illegible]

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et [illegible] au taux de 25 [illegible]. [illegible] 50 [illegible].

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées:

Le Manitoba
[illegible] A. GAUVIN
[illegible] Provencher
SAINT-B[illegible]CE - MANITOBA
[illegible]: 1235

LE REV. PERE AUCLAIR, O. M. I.

Dans son dernier numéro Le Patriote de l'Ouest, a publié sous le titre—Notes d'un convalescent sur l'Ouest Américain—un article bien pensé dû à la plume de son directeur le Père Auclair, O. M. I.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cet effort qui montre que la santé de ce militant et vaillant apôtre de la bonne presse s'améliore et que bientôt il pourra reprendre son oeuvre.

Relevons en quelques lignes les principaux passages de cet article du Père Auclair. Tout d'abord son séjour aux Etats-Unis n'a fait qu'accentuer sa conviction que la place des Canadiens-français est au Canada, et que là leur devoir aussi bien religieux que national est de lutter pour la conservation de leur langue et de leurs traditions.

Avec bien d'autres, il est d'avis qu'avant de découvrir l'Amérique il reste beaucoup a découvrir au Canada, dont le pays est immense, son histoire unique et sa richesse ne le cédant en rien à un autre—et en le comparant avec le pays voisin, on est frappé davantage d'un trait unique de sa physonomie. Le Canada reste le seul pays d'Amérique où la langue française véhicule de la foi catholique sur tout le continent, soit de droit sinon encore de fait sur le même pied officiellement que l'autre langue. Il n'en est pas de même aux Etats-Unis où l'anglais y est la seule langue de la vie politique et commerciale.

Après quelques remarques sur l'assimilation anglaise qui s'est faite au détriment du catholicisme et des traditions françaises le Père Auclair conclut: Canadiens restons au Canada et faisons-y respecter nos droits de Canadiens et de catholiques, tâchons aussi de ramener au pays ceux qui se sont égarés en terre étrangère.

SUR LES MISSIONS

"Or, tous peuvent prendre part à cette oeuvre surhumaine de la conversion des infidèles, toute nation doit s'y intéresser. Trois choses, en effet, sont nécessaires au succès de l'apostolat en pays lointain: la prière, les missionnaires et l'argent. Le role des fidèles, c'est de prier pour la conversion des idolatres, de favoriser la vocation apostolique de ceux que Dieu choisit pour en faire ses apôtres, de contribuer à payer les dépenses considérables que nécessite l'apostolat moderne.

"Il faut aux missionnaires de l'argent, beaucoup d'argent. Chacune de nos petites missionnaires de l'Immaculée Conception doit payer cinq cents piastres de passage pour se rendre en Chine. Là-bas il faut batir et s'installer, vivre et soutenir des oeuvres importantes, orphelinats, écoles, hôpitaux. On achète les enfants abandonnés, on paie les catéchistes, on fonde même des collèges, des universités, des observatoires. Qu'on en juge par ce que donnent les protestants. Aux Etats-Unis seulement, en 1917, les Méthodistes ont recueilli 87 millions de piastres pour les missions; en un mois les Presbytériens ont souscrit 39 millions; les Baptistes paient les frais d'instruction de mille étudiants en théologie et de quinze cents élèves de collèges pour assurer le recrutement des missionnaires. Aux Indes seulement, le protestantisme entretient 5,000 agents européens ou américains, 35,000 pasteurs ou catéchistes indigènes; il soutient 12,000 écoles primaires, 141 collèges et plusieurs universités.

"Sans songer à verser des sommes aussi fantastiques, nous devons cependant faire un effort pour mieux proportionner nos dons à nos ressources et aux besoins à secourir. L'Oeuvre de la Propagation de la Foi et l'Oeuvre de la Sainte-Enfance se réorganisent chez nous, enrolant tout le monde, même les enfants de nos écoles. Sachons nous intéresser à ces grandes entreprises apostoliques qui contribuent si puissamment à élargir les esprits et à dilater les coeurs. N'allons pas répéter que nous sommes un peuple de pauvres gens. Si nous nous excusons toujours, et si nous remettons indéfiniment au temps où nous serons riches le moment de faire les généreux, nous ne donnerons jamais, pour notre malheur. Songeons plutôt au bien que peut faire, en pays de missions une partie seulement de l'argent que nous gaspillons à des amusements qui compromettent le goût, la santé, la vertu de notre race."

(Extrait du tract du R. P. Adélard Dugré, S. J. — "L'Aide aux Oeuvres catholiques".)

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Notes et Souvenirs

La destruction du collège de Saint-Boniface, dans les circonstances pénibles où elle s'est produite, restera pour la population française de l'Ouest et pour ceux qui s'intéressent à son avenir un malheur d'une portée considérable. Des détails particulièrement tristes pourront s'effacer peu à peu des mémoires, mais la disparition de cette bâtisse imposante, symbole de nos progrès constants dans l'Ouest, objet d'orgueil pour les catholiques du Manitoba, se perpétuera dans nos souvenirs.

Depuis qu'il existe, en effet, le collège de Saint-Boniface est le centre de la vie française dans les pays d'en haut. C'était une des sources principales où les nôtres puisaient leur force de résistance à l'anglicisation et leur espérance de survivre indéfiniment comme groupe distinct. Ce fut longtemps le seul point de ralliement pour nos compatriotes de cette partie de l'Amérique, c'était encore le foyer où les anciens se réunissaient pour prendre des mots d'ordre et concerter leur action. Mgr Béliveau le disait un jour: Le collège de Saint-Boniface devait être pour le Manitoba ce que Louvain fut pour la Belgique. On reste stupéfait à la pensée qu'une oeuvre de si grande importance, fruit de tant de sacrifices, objet de tant d'espoirs, ait été supprimée en quelques heures.

Car pour le Manitoba français, l'incendie de samedi dernier dépasse les proportions d'un accident analogue dans notre province, c'est une calamité. Sans doute, d'une façon ou d'une autre, les cours donnés au collège continueront à l'ombre de la cathédrale de Saint-Boniface mais les circonstances difficiles que traverse cette partie de notre pays et dont sont nécessairement affectées les oeuvres considérables entreprises par NN. SS. Taché, Langevin et Béliveau, ces circonstances sont telles qu'on peut craindre de voir s'évanouir une partie des rêves longtemps caressés et poursuivis énergiquement par les fondateurs de l'Eglise de l'Ouest.

L'histoire du collèege de Saint-Boniface s'identifie avec l'histoire des Canadiens français dans les provinces des prairies. Dès que l'abbé Provencher fut installé au bord de la rivière Rouge, en 1818, il ouvrit une école et prépara des enfants à faire leur cours classique. C'est à cet hiver que le collège de Saint-Boniface faisait remonter son existence. En effet, l'enseignement classique fut donné presque constamment, depuis cette époque, dans l'école épiscopale. Des prêtres résidents, des missionnaires en repos, enseignaient le latin à des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique et qui, plus tard, venaient terminer leurs études dans la province de Québec.

De 1854 à 1860, le collège, qui servait d'école paroissiale, fut confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. Il était alors fréquenté par une soixantaine de garçons. Les RR. PP. Oblats en prirent la direction en 1860; en 1866, M. l'abbé Georges Dugas en fut nommé directeur et s'appliqua énergiquement à y régulariser les études. De 1870 à 1878, c'est encore un Oblat, le P. Lavoie qui est à la tête du collège. Celui-ci devient alors partie intégrante de l'Université du Manitoba et Mgr Taché vient dans la province de Québec recruter tout un personnel de prêtres et d'ecclésiastiques pour mettre son collège sur un excellent pied. C'est alors aussi qu'il bâtit la partie centrale de l'édifice qui vient d'être consumé. Le recrutement des professeurs devenant très difficile, Mgr Taché obtint des Jésuites, en 1885, qu'ils prissent la charge de l'institution. Ils y sont restés depuis ce temps.

Pendant de longues années encore, cependant, la situation du collège devait rester assez précaire. Ce n'est qu'en 1898 qu'on dépassa le chiffre de cent élèves. Le premier élève qui fit toutes ses études classiques à Saint-Boniface avait quitté le collège en 1884; c'est en 1889 que fut ordonné le premier prêtre formé dans cet établissement. En 1910, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Jésuites, on constata que, sur près de deux mille élèves dont les noms étaient consignés dans les registres, soixante-quinze seulement avaient fait leurs études complètes et obtenu leur diplôme. Les autres n'avaient fait que des études commerciales ou avaient quitté le collège dès qu'ils s'étaient crus suffisamment outillés pour les exigences de l'Ouest. Jusqu'à cette époque, le collège comptait parmi ses anciens élèves trente-deux prêtres séculiers, vingt religieux, vingt-cinq avocats, quinze médecins, dix ingénieurs civils. Deux des anciens élèves sont maintenant évêques: Mgr Béliveau archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Depuis 1910, le nombre des finissants est de plus en plus considérable, à mesure que le nombre des élèves grandit et que diminue l'importance du cours commercial. Il y avait cent vingt-deux élèves au collège en 1900, deux cent cinquante en 1906 et trois cent soixante-quinze en 1910. Après quelques fluctuations, on était revenu à ce chiffre dans les dernières années. Deux additions successives avaient été faites à la bâtisse construite par Mgr Taché.

Le cours d'études avait été presque exclusivement français jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. De 1899 à 1906, on tenta le système des classes mixtes, où l'anglais et le français avaient une part à peu près égale, avec des cours de littérature spéciaux pour les élèves anglais et français. En 1906, on prit le parti de diviser les classes et d'avoir un cours classique français et un cours classique anglais, outre le cours commercial et les préparatoires. Les élèves français furent toujours en majorité; d'ordinaire, une centaine d'élèves suivait le cours classique français, une soixantaine était au cours classique anglais, une quarantaine, au cours commercial et plus de cent, dans les préparatoires anglais ou français. Le cours anglais était suivi par tous les élèves qui n'étaient pas d'origine française: anglais, irlandais, allemands, polonais, ruthènes, etc. Plus de quinze nationalités furent en même temps représentées dans les classes.

Depuis 1877, le collège de Saint-Boniface fait partie de l'Université du Manitoba, au même titre que les collèges protestants de Wesley, St. John, Manitoba (presbyterien), etc. A l'origine, l'université avait pour fin d'examiner les candidats et de conférer des degrés, non d'enseigner; depuis quelques années, elle est devenue enseignante, mais le collège de Saint-Boniface a conservé la liberté de déterminer son programme et de choisir ses auteurs de classe. Chaque année, les questions d'examen et la correction des copies sont soumis à des reviseurs désignés par le conseil universitaire. Deux représentants du collège de Saint-Boniface font partie de ce conseil. Ce sont, actuellement, le R. P. Bourque, recteur du collège, et Mgr Cherrier, curé à Winnipeg, président du conseil universitaire, où il occupe un poste depuis plus de trente ans. Il y eut une époque où les élèves de Saint-Boniface connurent de beaux triomphes, quand on organisait des concours intercollégiaux. "Pour avoir une belle copie de latin, disait le principal d'un collège protestant, il faut aller à Saint-Boniface." C'est à cette époque aussi, vers 1900, qu'eurent lieu des représentations de tragédies grecques dont on a longtemps gardé le souvenir.

C'est avec une mélancolie profonde qu'on se rappelle, au lendemain du désastre de samedi, tout ce qui s'est dépensé de dévouement et de valeur pédagogique dans ce collège, auquel des gens mal informés ont parfois reproché de produire trop peu. Quand on juge à la mesure de Québec ces postes avancés de la culture française, oubliant tout ce qu'il y a de désavantageux pour les élèves français dans le système scolaire des provinces anglaises, on est porté à méconnaître le mérite considérable de ceux qui se dévouent et qui réussissent à initier les jeunes gens aux secrets de la culture classique et de la littérature française.

Espérons que le malheureux accident qui porte un coup si funeste à nos compatriotes, manitobains n'aura pas de conséquences irréparables. A tous ceux qui souffrent de ce malheur, tout particulièrement à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, nous pouvons donner l'assurance que toute la population catholique de la province-mère éprouve pour eux la plus profonde sympathie.—Un Ancien, (Le Devoir).

MUSSOLINI ET L'EGLISE

Le premier ministre fasciste de l'Italie, M.Mussolini, aétépriédedireàLausanne ce que seraient à l'avenir les relations entre le Vatican et le nouveau gouvernement italien. Quelle que soit l'attente de ses interlocuteurs, M. Mussolini a répondu ceci: Je crois que la religion est la grande force morale d'un peuple, et je suis hostile à tout ce qui sent l'athéisme ou l'anticléricalisme. Il a ajouté qu'il considérait le catholicisme comme une puissance merveilleuse, et que les relations du Vatican et du fascio étaient pour être des plus cordiales. Ses paroles vont en boucher un coin aux mangeurs de curé, qui vont sans doute crier tout de suite à l'ingérence de l'Eglise dans les affaires d'Etat. Cela, par chance, ne dérangera rien. Comme l'écrivait il y a quelque temps Léon Daudet à l'Action Française, on sent aujourd'hui dans presque tous les pays, surtout dans les pays latins, le désir d'un retour à une politique d'ordre, d'autorité, de stabilité. Les Italiens ont cru atteindre cette politique avec le fascio, et le chef fasciste, reconnaissent l'Eglise comme la grande source d'autorité et d'ordre, lui rend un hommage public, promet que les relations entre son gouvernement et l'Eglise seront très cordiales. Voilà un homme qui n'admet pas de contradiction entre ses principes et sa conduite.

POUR LA LANGUE FRANCAISE

Par l'entremise de M. Paul Jenvrin, M. le Consul général de France au Canada, a fait remettre au R. P. Recteur du Collège, la somme de 3000 francs, "en vue, disait-il, d'encourager l'enseignement de la langue française au Collège d'Edmonton."

Cet argent sera employé à garnir de livres français les rayons encore vides ou à demi remplis des bibliothèques du collège.

De plus, à la fin de l'année il y aura, en Rhétorique, prix extra-ordinaire pour "Discours français," et en Belles-Lettres pour "Histoire de la Littérature française."

Tous les amis de la langue française, en Alberta, s'uniront au personnel et aux élèves du Collège, pour remercier M. le Consul et son substitut à Edmonton—L'Union d'Edmonton.

Nous ne doutons pas un instant que ce jeste de la mère patrie surtout dans les conditions financières actuelles restera inaperçu et qu'il sera aprécié comme il le convient de nos populations françaises de l'Ouest.

On se souvient qu'il y a quelques mois l'Association d'Education d'Ontario recevait de la même source une subvention.

Le Manitoba remercie sincèrement M. le consul général de France à Montréal et son représentant à Montréal M. Paul Jenvrin pour leur généreuse initiative qui répétons les sera aprécie et ne manquera pas de porter d'heureux fruits.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite)

N. Vandalle	1.00
M. McDougall	1.00
M. Bélisle	1.00
A. Gauthier	1.00
Jean Hupé	1.00
L. Marcoux	1.00
Edwin Bébzer	.50
Dr Paul Royal	10.00
Victor Trudeau	1.00
Raphael Arpin	5.00
Mme A. Marcoux	1.00
Victor Dufrêne	1.00
George Roy	1.00
Pierre Ferland	1.00
Arthur Turcotte	1.00
M. L. Turcotte	1.00
Ubald Trudeau	1.00
Joseph Arpin	1.00
	$121.50

SAINT-CLAUDE

Rév. Père Radaz	$ 5.00
M. Clarence Leblanc	.25
M. F. Babin	.25
M. Mathu. Devehas	1.00
M. Edmond Hince	1.00
M. F. E. Legras	1.00
M. A. Chapellaz	2.00
M. X. Deford	1.00
M. Mathurin Belec	1.00
M. G. Jobin	1.00
M. Etienne Allegret	5.00
M. Alphonse Lambert	5.00
M. E. Allard	1.00
M. A. Levadoux	1.00
M. Damase Dequier	1.00
M. F. Bruneau	1.00
M. Jean Libilleau	.50
M. Jules Boux	.25
Mme Agnes Plante	1.00
M. R. Metile	.25
M. P. Joberty	.25
M. D. Lapointe	.50
M. F. Vandale	2.00
Mme Martin	2.00
Monsieur Legras	2.00
M. Vinet	1.00
M. Louis Curel	2.00
M. F. Vandal	2.00
M. V. Magne	1.00
M. Jules Lerayet	1.00
M. Lebrix	1.00
M. Kervinieo	.75
M. Roy	1.00
M. Bouzy	1.00
M. J. Philippe	2.00
M. Dacquay	2.00
M. François Houx	1.00
M. Joseph Le Sauce	1.00
M. Yves Philippe	.35
M. J. Philippe	1.00
M. François Philippe	.50
M. Raphael Ricard	1.00
M. G. Philippe	1.00
M. Napoléon Goulet	1.00
M. Michel Chappelaz	2.00
M. François Chappelaz	3.00
M. Ed. Lapointe	5.00
M. Ju. Jacques	1.00
M. Ed. Jacques	1.00
Mlle A. Jacques	1.00
M. Antoine Jacques	1.00
M. A. Jacques	1.00
M. P. Levesque	.25
Mme J. Renaud	.50
M. Henri Rosset	.50
M. Fréderic Jobin	1.00
M. Victor Robart	2.00
M. Félix Raydor	2.50
M. Fernand Deford	1.00
M. Jacques Allec	1.00
Mme Furet	2.00
M. C. J. H. Arbez	5.00
M. Louis Arbez	1.00
Mlle Yvonne Charrette	1.00
Mlle Julia McEachren	1.00
M. Gilline	1.00
M. O. Furet	5.00
M. Auguste Rey	5.00
Mlle Marie Rey	2.00
M. Joseph Rey	2.00
M. Albert Rey	2.00
M. Victor Darel	1.00
M. Jean Trémorin	.75
M. Gauthier	.50
M. Eugène Rossey	1.00
M. Antoine Chatel	2.00
M. Marius Laurent	1.00
M. A. Binne	1.00
M. Joseph Carrignan	1.00
M. V. Boulangeant	1.00
Révérendes Soeurs	3.00
M. W. Saint-Onge	.50
M. Pierre Arbez	5.00
Mlle de Molesse	1.90
M. M. Devehat	1.00
M. Julien Philippe	.25
M. Joseph Plante	2.00
Mlle Joséphine Plante	1.00
Mlle Agnès Plante	1.00
M. P. Dupasquier	1.00
M. Jean Wetland	.25
M. Louis Helget	1.00
Mme Gus. Dupasquier	1.00
M. A. Masse	1.00
M. L. Sicard	.50
M. O. Gauthier	.50
M. Joseph Gauthier	1.00
M. Félix Gauthier	.50
M. H. Majorn	.50
M. Sergen Dupont	2.00
M. M.-A. Philippot	1.00
M. L. Gougeon	1.00
M. R. Olivier	2.00
M Maturin Philippon	2.50
M. Jos. Legoff	5.00

(A suivre en page 2)

POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite de la page 1)

M. Guignone	1.00
M. G. Rondeau	1.00
M. G. Robiffé	2.00
M. Ed. Masse	1.00
M. A. Paquet	1.00
M. Frs. Ouelette	1.00
M. Fréderic Ouellette	.50
M. Jos. Mercier	1.00
M. J. B. Jacques	2.00
M. J. R. Carrier	2.00
M. M. Jobin	5.00
M. Paul Lacroix	5.00
M. Louis Lacroix	1.00
M. V. J. Dard	.25
M. Jean Martin	5.00
M. S. Gélinas	1.00
M. V. Leroux	.50
M. Aug. Bonnefoy	1.00
M. Jean David	.25
M. A. Paquin	5.00
M. Jos. Arbez	2.00
M. J. Tremorin	1.00
M. Joseph Bodin	5.00
Mme Joseph Bazin	1.00
M. Guillaume Tremorin	.50
M. Jean Guichard Berriault	1.00
Reçu au Congrès	10.00
	$210.65

LA GREVE DE LA FAIM EST UN GRAVE PECHE

New-York.—Mgr Cohalan a déclaré dans un sermon prononcé dans la cathédrale, que Mlle Mary MacSwiney violait le cinquième commendement de Dieu en se laissant mourir de faim. C'est pour cela, dit-il, que les sacrements lui ont été refusés.

Une dépêche de Dublin dit: "Mary MacSwiney commence aujourd'hui son dix-neuvième jour de grève de la faim. Sa soeur Annie, jeûne aussi, aux portes de la prison de Mount Joy, où elle se tient depuis vendredi dernier."

CENTENAIRE PASTEUR

De grandes manifestations se préparentu n peu partout à travers le monde civilisé pour célébrer dignement le centenaire de Pasteur, en décembre prochain. A mesure que l'humanité se rend de plus en plus compte des immenses bienfaits dont elle est redevable à l'illustre savant français, elle sent davantage le besoin de rendre hommage à sa mémoire et d'exalter son oeuvre admirable. L'écoulement d'un siècle depuis la naissance de Pasteur devait donc naturellement fournir le prétexte à un concert de remerciements et d'éloges plus marqué plus universel.

Ce n'est que juste. Louis Pasteur fut plus qu'un grand médecin et qu'un célèbre chimiste, il fut en outre et surtout un homme profondément épris du désir de soulager les misères de la société humaine à laquelle il appartenait. C'est dans ce but qu'il se livra à ses recherches sur la fermentation les microbes, l'antiseptie, avec les merveilleux résultats que l'on sait et dont profitent aujourd'hui la science médicale, l'industrie manufacturière et la communauté généralement. Et — chose admirable — malgré toute la renommée que lui valaient ses importantes découvertes, Pasteur restait modeste et humble, conservant la foi de son enfance, tandis que le matérialisme faisait des progrès autour de lui.

L'Université de Montréal a déjà commencé à honorer la mémoire de Pasteur, au cours de l'année qui s'achève, en donnant des conférences destinées à faire mieux connaître la vie et l'oeuvre de l'illustre savant. Mais, il importe que le mouvement soit plus étendu, que la reconnaissance exprimée soit celle de toute notre population et non seulement d'un groupe. Aux Etats-Unis, on se dispose à fêter grandiosement le centenaire de Pasteur et l'on veut en faire une manifestation nationale. Qu'il en soit de même ici, où nous avons les mêmes raisons, pour le moins, de rendre hommage à la mémoire du célèbre praticien.

En effet, Pasteur était île de notre ancienne mère patrie. La gloire que sa vie et ses travaux font rejaillir sur elle retombe également sur nous, continuateurs de l'idéal français sur ce continent d'Amérique. Sachons donc montrer le cas que nous faisons de l'honneur qui nous échoit, grâce à lui. Exaltons son souvenir et efforçons-nous de pratiquer les vertus de dévouement à l'humanité qui nous le rendent si cher aujourd'hui.—*La Presse*.

DROIT QUE LA FRANCE RECLAMERA

Le problème des réparations sera-t-il résolu bientôt à Bruxelles

Paris—La conférence de Bruxelles pour résoudre le problème des réparations doit avoir lieu en décembre. La France a l'intention de tenter un dernier effort pour régler à l'amiable les difficultés; mais il est compris, dans certains milieux, qu'elle reprendra sa liberté d'action et aura recours à ses propres moyens pour se faire payer, au moins partiellement, ce qui lui est dû. On se rappelle que la France aura versé, le 1er janvier, 100,000 millions de francs, soit à peu près $7,000,000,000 au taux actuel du change, pour les pensions et pour la restauration des districts dévastés. C'est l'Allemagne qui, d'après le traité de paix, aurait dû donner ces $7,000,000,000. Mais l'Allemagne n'a rien payé et la France a du emprunter cetter cette somme en s'adressant à son peuple. Or, il est bien entendu que la France ne peut pas emprunter indéfiniment. Elle a à payer un intérêt de 6 pour cent.

En 1913, le total des taxes payées par la France était de 5,000 millions de francs. Aujourd'hui, les taxes forment la somme de 20,000 millions de francs. On peut se rendre compte de l'effort demandé au pays, si l'on n'oublie pas que la France a sacrivé 1,500,000 soldats sur les champs de bataille, qu'elle compte actuellement 1,200,000 vétérans qui ne peuvent pas travailler normalement et que le nombre des hommes bien portants a été réduit à 8,000,000. En 1913, le nombre des hommes sains de corps était de 10,602,000. Donc le fardeau des taxes a augmenté d'une façon extraordinaire. En 1913, les taxes étaient de 460 francs par tête et en 1922, elles étaient de 2,478 francs.

La France ne songe nullement à mobiliser une armée, mais elle a préparé ses plans en vue de l'occupation de la région rhénane. Les habitants du Rhin paient leurs taxes au Reich; mais pourquoi pas à la France? En 1871, les Allemands ont occupé quarante-cinq départements ont payé leurs taxes à l'Allemagne. Pourquoi la France n'exploierait-elle pas la région rhénane pour en obtenir les milliards qui lui sont dus?

CITE DE ST-BONIFACE

APPLICATION POUR L'EMPLOI DE MECANICIEN-CHAUFFEUR

Applications, sous pli cacheté, pour l'emploi de Mécanicien-Chauffeur, adressées à Son Honeur le Maire et aux membres du Comité de l'Eau et de la Lumière, seront reçues jusqu'à vendredi, 8 décembre 1922, à 8 heures p.m.

Les postulants devront posséder un certificat de 3e classe, et ils indiqueront leur âge, expérience, références, et le salaire demandé.

L'application la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

ERNEST GAGNON
Secrétaire

Le 29 Novembre 1922.

LA FRANCE CATHOLIQUE

Deux Nouveaux Cardinaux

Mgr Charost, archevêque de Rennes, a reçu du Vatican, un billet de nomination au cardinalat.

Mgr Charost est né au Mans, le 14 novembre 1860. Il a fait ses études ecclésiastiques au séminaire français à Rome et a été ordonné prêtre le 19 mai 1883.

Secrétaire de Mgr Labouré, à Rennes, en 1894, et directeur de l'enseignement secondaire de ce diocèse, en 1900, Mgr Charost fut élu évêque titulaire de Melitopolis n 1913 et auxiliaire de Melitopolis en 1913 et auxiliaire de Cambrai.

La guerre trouva Mgr Charost, évêque de Lille. Chancelier de l'Université catholique de Lille en 1919 et promu archevêque titulaire de Chersonèse en 1920, Mgr Charost devint coadjuteur à Rennes, la même année, et succèda au cardinal Dubourg en 1921.

C'est un grand savant, un grand patriote et un pasteur incomparable que le souverain pontife vient d'élever au cardinalat.

En même temps que Mgr Charost, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, était officiellement avisé qu'il recevrait la pourpre cardinalice au prochain consistoire.

Le nouveau cardinal est un robuste Normand du Calvados, qui porte allègrement soixante-quatorze printemps cinquante années de prêtrise et vingt-huit ans d'épiscopat fécond et glorieux.

Quand il succéda à Mgr Coulié, l'abbé Touchet avait exercé le ministère ecclésiastique auprès de son oncle, Mgr Ducellier, à Bayonne et à Besançon.

La France compte donc, aujourd'hui, six cardinaux: LL. EE. les cardinaux Luçon, Andrieu, Dubois, Maurin, Charost et Touchet.

CINQUIEME ANNIVERSAIRE

Il y a quelques semaines l'Union d'Edmonton entrait dans la sixième année de son existence. A cette occasion ce journal tout dévoué aux intérêts catholiques et français de nos frères d'Alberta disait: L'absence d'un organe français et franchement catholique se faisant sentir dans l'Alberta, nous avons courageusement assumé la tâche ardue, et pour lors incertaine de combler cette lacune regrettable. Notre journal a fait son apparition sans bruit sans éclat et faut-il le dire sans argent, mais avec le ferme et ardent propos de se rendre utile dans toute la mesure de ses faibles capacités, il en a fait la promesse, il a tenu parole on ne pourrait le nier sans injustice.

A l'occasion de ce cinquième anniversaire Le Manitoba offre a l'Union d'Edmonton ses meilleurs voeux de succès et de longue vie.

FEU LE R. P. PHILIPPE VALES, O.M.I.

Malgré le peu de renseignements que nous avons pu recueillir sur sa carrière de plus d'un quart de siècle, nous voulons essayer de la retracer brièvement. Né en France le 26 janvier 1865, il devint Oblat et fut ordonné prêtre le 15 mai 1892. Il vint aussitôt au Canada et passa une année au scolasticat d'Ottawa.

En 1893 il arriva au Manitoba et fut envoyé à l'école indienne de Fort Frances. Les années suivantes nous le retrouvons dans la région de Dauphin. En 1894-95 il fut curé de Sainte-Rose-du-Lac. De 1899 à 1911 il fut principal de l'école indienne de Fort Alexandre et chargé des missions sauvages rattachées à ce poste. De 1911 à 1918 nous le retrouvons principal de l'école indienne de Fort Frances.

Une autre mission indienne, la plus éloignée et la plus pauvre du diocèse, devait être le dernier théâtre de son zèle au Canada. Il fut envoyé en aout 1918 à Berens River, réserve d'environ 300 sauvages. Il y construisit une école avec quelques modestes chambrettes sous le toit. C'est là qu'il passa ses deux dernières années de mission. La maladie l'obligea à quitter son poste au commencement de l'année 1920. Ses supérieurs l'envoyèrent en France. Il partit avec l'espoir de revenir vers ses chers sauvages, mais ses forces ne le lui permirent pas. Tout ce qu'il put faire pendant ses deux années de séjour au pays natal, ce fut de remplir pendant dix mois les fonctions d'aumônier dans un hôpital d'enfants.

La paralysie le saisit bientôt et il devint incapable de parler, d'écrire et de lire. Il demeura plusieurs semaines dans ce pénible état et la veille de l'Assomption, le 14 aout, vers deux heures de l'après-midi, il mourut très paisiblement, sans agonie, en pensant à ses chers sauvages du Canada. Une heure auparavant il avait manifesté, par geste, le désir d'avoir une lettre arrivée de puis peu de Fort Alexandre.

Ses funérailles eurent lieu le 16 aout dans l'église du Bouscat. Quatre Oblats, quatre prêtres séculiers et un certain nombre de religieuse et d'enfants de l'hôpital, dont il avait été aumônier, assistaient à ses funérailles. Il avait profondément édifié les personnes de cette communauté par sa bonté, sa piété et son heureux caractère. Chaque semaine il allait à la ville, où il était heureux de se retrouver avec des confrères qui l'avaient autrefois connu au scolasticat de Liège.

Cet excellent Oblat appartenait à la race de ces méritants missionnaires sauvages que la France a donnés à l'Ouest canadien. Le diocèse de Saint-Boniface conservera son souvenir. Il lui a consacré de longues années d'un labeur obscur, mais combien dévoué et méritoire. Que le Seigneur lui accorde au plus tôt, s'il n'en jouit déjà, le lieu de rafraichissement, de lumière et de paix.

"Les Cloches de Saint-Boniface."

LE CANADA MUSICAL

Le pianiste Paderewski a fait une rentrée sensationnelle sur la scène artistique, dit le dernier numéro du Canada Musical. Ce fut un événement de prime importance dans le monde musical. La presse quotidienne s'est beaucoup occupée de la visite faite par l'éminent virtuose à M. Clémenceaux de son répertoire. Notre confrère publie le portrait de Mme Ganna Walska, la femme remarquable par sa beauté qui épousa dernièrement le millionnaire américain Harold F. McCormick dont on annonce une prochaine tournée de concerts. Pendant la période de brouillard exceptionnel dont les journaux nos ont entre, Mme Melba, la cantatrice australienne, récemment, en Angleterre, a donné un concert à l'Albert Hall, les auditeurs pouvant à peine la voir, tant il y avait de buée dans la salle. Les musiciens de l'orchestre de Boston ont été soumis à une dure épreuve lors de leur rentrée aux Etats-Unis après leur visite au Canada. Ils avaient cru pouvoir apporter un peu de "liquide", sous forme de spiritueux, mais les douaniers ont promptement fait main basse sur le tout, évalué environ $1,500. Notre compatriote Rodolphe Mathieu a reçu des éloges flatteurs pour ses compositions d'une revue musicale parisienne. Le Canada Musical publie plusieurs pages de nouvelles d'Europe. Il est en vente aux prix de 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $3 par année, on doit s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.



VILLE DE ST-BONIFACE

SOUMISSION POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS

Des soumissions cachetées et adressés au soussigné avec indication sur l'enveloppe "Soumission pour Déchets" seront reçues jusqu'à 8 heures du soir, le 26 décembre, 1922, pour enlever et transporter les déchets de la ville a uterrain des vidanges, au moins une fois par semaine pour les résidences privées et deux fois par semaine, pour les restaurants, magasins, maisons de rapport et autres institutions daffaires.

L'entrepreneur devra fournir l'outillage, y compris chevaux et waggons ainsi que la main-d'oeuvre nécessaire et le contrat sera pour l'année 1923.

La soumission devra être accompagné d'un chèque accepté par la banque ou des billets de banque comme garantie égal à 5% du montant de la soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Plus amples renseignements seront fournis sur demande, par le service de l'Hygiène à l'Hotel de Ville.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
St-Boniface, Man. Greffier.
Ce trentième jour de nov. 1922.